

Avenue de Belmont 19
1820 MONTREUX

RENSEIGNEMENTS POUR L'OBTENTION D'UN PERMIS D'ETUDIANT (B)

Un permis d'étudiant est obligatoire pour une durée d'étude de plus de trois mois. Pour l'obtention de ce permis, il est nécessaire de s'inscrire à l'aide du bulletin d'inscription pour un minimum de 80 périodes par mois. Une garantie-écolage de Frs. 5'000.-- doit être intégralement versée à l'inscription. Cette garantie est toutefois remboursée à la fin des études pour autant que tous les montants dus aient été réglés, ou peut être imputée sur le montant total de l'écolage.

Il faut en outre obligatoirement joindre au bulletin d'inscription les documents ci-après :

- Un curriculum vitae détaillé.
- Une lettre de motivation expliquant vos raisons d'étudier en Suisse.
- La durée envisagée de vos études, vos projets d'avenir dans votre pays.
- Votre intention au terme de vos études dans notre Etablissement.
- Les copies de tous les diplômes que vous avez obtenus à ce jour.
- Une copie de votre passeport.
- Remplir le questionnaire de l'Association Vaudoise des Ecoles Privées (AVDEP).

Une fois ces documents en possession de notre secrétariat et, dès réception de Frs. 5'000.-- comme indiqué ci-dessus, nous entamerons les démarches nécessaires pour l'obtention d'une autorisation d'entrée en Suisse pour les études envisagées.

L'étudiant(e) doit obligatoirement être domicilié(e) dans le canton de Vaud pendant toute la durée de ses études et contracter obligatoirement une assurance maladie et accident avant le début des études.

En cas de refus d'autorisation d'entrée par les Autorités cantonales suisses de l'immigration, un montant de Frs. 600.-- à Frs. 1'000.-- sera retenu de la garantie-écolage de Frs. 5'000.-- pour le règlement des frais de dossier et de taxes (finance d'inscription).

En cas de départ prématuré non justifié ou de renvoi, les frais d'écolage ne sont pas remboursables. Une non présentation lors d'une convocation auprès des Autorités suisses ne donne pas droit à un remboursement de la garantie-écolage, par exemple pour obtenir un visa d'entrée d'étudiant en Suisse.

Mme/Mlle/Mr. atteste avoir pris connaissance et compris les informations précitées et les accepte comme telles pour l'ouverture d'un dossier d'inscription.

Date : Signature :

MEMBRE DU GROUPEMENT SUISSE DES ÉCOLES DE COMMERCE (GEC)
MEMBRE DE L'ASSOCIATION VAUDOISE DES ÉCOLES PRIVÉES (AVDEP)
MEMBRE DE LA FEDERATION SUISSE DES ÉCOLES PRIVÉES (FSEP)